

Décryptage de la réglementation : Les points clés de la Loi AGECE pour les articles textiles - MOD_2024701

DUREE :

2,00 heures

MODALITES

À distance

NIVEAU

Initiation

PUBLIC VISE

Chef produit textile, acheteur textile, responsable RSE.

IFTH s'engage dans l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Contactez notre référente Handicap (referenthandicap@ifth.org) afin d'aborder vos besoins spécifiques et éventuelles adaptations durant votre parcours de formation.

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

Objectif pédagogique général

Appliquer les exigences de la loi AGECE aux produits textiles, afin de rédiger des fiches produit environnementales, maîtriser les spécificités des filières REP et utiliser les outils d'évaluation environnementale comme ECOBALYSE.

Objectifs opérationnels :

À l'issue de ce module, les participants seront capables de :

1. **Rédiger une fiche produit environnementale**, détaillant les qualités et caractéristiques écologiques de chaque modèle (traçabilité, recyclabilité, substances, etc.)
2. **Connaître les spécificités de la REP TLC (Textile, Linge de maison, Chaussures)** et les obligations associées.
3. **Utiliser l'outil de calcul environnemental ECOBALYSE**, pour déterminer l'éco-score des produits textiles et anticiper l'affichage environnemental obligatoire

Description / Contenu

Module 5 - Décryptage de la réglementation – Les points clés de la Loi AGECE pour les articles textiles

- Les objectifs de la loi AGECE et son périmètre pour les produits textiles
- Les filières « responsabilité élargie du producteur » – spécificités de la REP TLC
- Le futur affichage environnemental des produits textiles
- Triman et info tri
- La fiche produit sur les qualités et caractéristiques environnementales

Moyens et supports pédagogiques

La formation se veut dynamique et interactive. Elle sera composée de supports adaptés à chaque sujet, d'animations pédagogiques visuelles et pratiques et d'études de cas concrets, au choix du formateur.



Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation :

INTER/INTRA : Test d'auto-positionnement des compétences - Recueil des besoins et attentes des participants.

INTRA : Echange avec les parties prenantes et l'équipe Formation IFTH pour adapter ou coconstruire un programme correspondant aux objectifs professionnels des participants.

En début de formation : Tour de table approfondi pour déterminer avec les participants leurs objectifs d'apprentissage (ce qu'ils veulent appliquer en situation professionnelle à l'issue de la formation).

En cours de formation : Questions orales pour évaluer et valider en continu les acquis des participants - Toute modalité d'évaluation formative en fonction des objectifs visés et des méthodes pédagogiques du formateur (mises en situation, quiz ...).

En fin de formation : Questionnaire de satisfaction à chaud et Test d'auto-évaluation des compétences - Évaluation du niveau de compétences atteint par les participants à l'issue de la formation et réalisée par le formateur - Quiz sommatif selon les programmes

Module mis à jour le 23/09/2025